

European School of Law Toulouse

Formations

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :

Prenez connaissance des modalités mises en œuvre à l'Université Toulouse Capitole.

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Formations](#) > [Diplôme de l'École](#)

Diplôme de l'École

Le Diplôme de la European School of Law Toulouse :

Pour parvenir à son ambition, l'ESLToulouse propose à ses étudiants un [Diplôme Universitaire de l'École](#) en complément de leur formation principale. Il leur permet d'approfondir leurs connaissances du système juridique de l'UE et de mieux appréhender la diversité des traditions juridiques, afin d'être en mesure d'articuler les différents droits nationaux. À travers la gestion d'un projet de dimension européenne et la résolution d'un cas concret, les étudiants seront également confrontés à la pratique du droit européen.

Le diplôme est constitué de cinq unités.

Pour les étudiants des doubles diplômes en mobilité dans une université partenaire et qui souhaitent poursuivre la formation dispensée dans le cadre du Diplôme de l'ESLToulouse, la plateforme Moodle regroupe les supports de cours et les instructions des différentes unités d'enseignement laissés par les enseignants et consultables à loisir.

Conditions d'obtention du diplôme :

- Validation d'un double diplôme ou d'une double formation de l'école ;
- Réussite à un Master 2 d'UT1 ou d'une université partenaire ;
- Réalisation souhaitée d'un ou de plusieurs stages, dans une entité publique ou privée ;
- Validation des cinq unités.

BROCHURE DU DIPLÔME DE L'ÉCOLE



Unité 3

Les mémoires de l'Unité 3, consistent en un travail personnel de rédaction d'un rapport de mobilité (pour les étudiants qui en ont fait l'expérience), ou en une dissertation sur un sujet de droit comparé : il comprend une introduction, une problématique et son analyse (sous forme de plan structuré), et une conclusion. L'étudiant devra soumettre son sujet à l'enseignant responsable pour validation.

Ce sujet peut relever de thématiques très variées (juridique, économique, sociale, culturelle etc.). L'expérience de l'étudiant peut également porter sur la pratique d'un sport ou d'une activité au sein de l'université d'accueil (mixité, importance culturelle, etc.).

Le suivi sera fait par un enseignant encadrant proposé par l'enseignant responsable. Il s'agit de montrer son aptitude à l'analyse d'une problématique interculturelle.

Unité 4

Les projets européens de l'Unité 4, correspondent à un travail de groupe visant à élaborer un projet à dimension européenne (humanitaire, sportif, culturel, sociétal, éducatif etc.).

La thématique choisie sera validée par l'enseignant référent. Le groupe d'étudiant.e.s doit montrer son aptitude à un travail collaboratif et sa capacité à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet ou d'une action. C'est pourquoi, seul l'investissement dans le projet est noté. Le travail mené donnera lieu à un compte rendu écrit, commun à tous les membres du groupe. Ce dernier devra faire état de la genèse du projet, son intérêt, le plan d'action (recherche de financement, diffusion du projet, etc.), l'impact attendu, l'organisation et les difficultés rencontrées lors de l'élaboration

Unité 5

Partenaires

- Airbus
- Pierre Fabre
- Cabinets d'avocat (Sabatellini et Associats en Espagne ; Cabinet Caulet)
- Voltalia
- Conseil d'Etat...

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.

Consultez notre [politique relative aux cookies](#)

J'accepte

Je refuse